

COMMUNE DE VERSAUGUES

COMPTE RENDU DE SEANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

REUNION DU JEUDI 29 OCTOBRE 2009

*Le conseil municipal de Versaugues, dûment convoqué en date du 15 octobre 2009,
s'est réuni le Jeudi 29 octobre 2009 à Vingt heures,
à la Mairie de VERSAUGUES,
sous la présidence de Monsieur Gilles FARNIER, Maire.*

Présents :

- *Monsieur FARNIER Gilles, Maire*
- *Monsieur DEVERCHERE Régis, 1^{er} Adjoint*
- *Madame ANDRE Annie, 2nd Adjoint*
- *Messieurs ACCARY Louis – BERLAND Patrick – BORDE Armand – CHATELLIER Jean-François – DESCHAINTE Michel – Madame KRZEMINSKI Nathalie, Conseillers Municipaux*

Absente excusée et représentée :

- *Madame DARIEN Eveline, donnant pouvoir à Monsieur ACCARY Louis*

Absent excusé :

- *Monsieur DAVID Ludovic*

Madame ANDRE Annie est nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à Vingt heures et procède à l'appel des présents.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents et représentés :**

1°) - Approuve le compte-rendu de la précédente séance en date du **31 Juillet 2009**.

2°) – Modification du tableau des effectifs

Compte tenu de l'avis favorable du comité technique paritaire en date du 10 août 2009,

DECIDE la suppression du poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour une fraction d'emploi de **5/35èmes** et **DECIDE** l'ouverture d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour une fraction d'emploi de **6/35èmes**, soit une augmentation de 1 heure par semaine, à compter du 1^{er} octobre 2009.

3°) – Participation communale aux frais de fonctionnement de l'école publique de POISSON

ACCEPTTE de prendre en charge le remboursement des frais de fonctionnement engagés par la Commune de POISSON à hauteur de **855 €** pour l'enfant originaire de la Commune de VERSAUGUES, fréquentant l'école maternelle publique pour l'année scolaire 2009/2010

4°) – Participation communale aux frais de fonctionnement et de fournitures scolaires de l'école privée Sainte-Véraise de MARCIGNY

ACCEPTTE de prendre en charge le remboursement des frais de fonctionnement et de fournitures scolaires engagés par la Commune de MARCIGNY à hauteur de **328 €** pour l'enfant originaire de la Commune de VERSAUGUES, fréquentant l'école maternelle privée de Sainte-Véraise, pour l'année scolaire 2009/2010.

5°) – Participation communale aux frais de fonctionnement de l'école publique d'ANZY LE DUC – SIVOS DU RPI ANZY-MONTCEAUX-VINDECY

ACCEPTTE de prendre en charge le remboursement des frais de fonctionnement engagés par le SIVOS ANZY-MONTCEAUX-VINDECY à hauteur de **235 €** pour l'enfant originaire de la Commune de VERSAUGUES, fréquentant l'école maternelle publique d'ANZY-LE-DUC pour le premier trimestre de l'année scolaire 2009/2010.

6°) – Recensement de la population – Année 2010

PREND ACTE que la Commune de Versaugues sera concernée par les opérations de recensement de la population qui se dérouleront du **21 Janvier au 20 Février 2010**, qu'un agent recenseur sera recruté par arrêté municipal et qu'une dotation forfaitaire de **458 €** sera allouée à la Commune. Monsieur DEVERCHERE Régis a été nommé coordonnateur communal afin de suivre les opérations de recensement.

DECIDE de fixer les barèmes servant au calcul de la rémunération de l'agent recenseur comme suit :

- Bulletin individuel (par habitant) = 1.71 €
- Bulletin de logement = 1.13 €

7°) – Demande de participation financière par le Conseil Général de Saône-et-Loire dans le cadre du F.S.L. et du F.A.J.D.

AJOURNE la demande de participation financière faite par le Conseil Général de Saône-et-Loire afin d'aider les ménages qui éprouvent des difficultés à se loger, à se maintenir dans un logement et à régler les loyers et charges mensuelles. Cette participation est calculée sur la base de la population totale multipliée par **0.35 €** par habitant.

8°) – Salle polyvalente – Tarifs de locations 2010

PROPOSE de réviser les tarifs de location pour 2010 en les augmentant de la manière suivante :

- Grande salle = **250 €** au lieu de 220 € pour les personnes extérieures à la Commune
- Petite salle = **130 €** au lieu de 100 € pour les personnes extérieures à la Commune
- Grande salle = **125 €** au lieu de 110 € pour les habitants de la Commune
- Petite salle = **80 €** au lieu de 50 € pour les habitants de la Commune
- Forfait vaisselle de **50 €** pour la grande salle et de **15 €** pour la petite salle au lieu des différents tarifs établis selon le nombre d'invités.
- Frais d'électricité = **0.20 €** le kwh au lieu de 0.15 €
- Le tarif gaz reste à déterminer

Ces nouveaux tarifs seront approuvés lors du prochain Conseil Municipal.

Des tarifs supplémentaires pourront être créés en fonction de différentes manifestations ou réunions.

Le règlement intérieur sera également modifié. Quant à la caution versée par le preneur, elle passera à **500 €** pour la grande salle et à **200 €** pour la petite salle au lieu des 200 € demandés en 2009.

9°) – **Affaires et communications diverses**

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée Communale des informations suivantes :

- **Salle polyvalente**

Subventions encaissées à ce jour : 67 000 € - 2^{me} acompte en cours de demande

Commande des stores à prévoir au budget 2010 – Podium à voir si nécessaire

Devis PERRIER pour des étagères murales (514.28 €TTC)

CD'ELEC : Contrat de maintenance incendie : 376.45 € T.T.C.

- **Repas des Anciens**

Il se déroulera le Dimanche 8 novembre 2009 et sera préparé par le traiteur PACQUERIAUD Jean-Pierre de Saint-Yan.

- **Cérémonie du 11 novembre**

Elle aura lieu le dimanche 8 novembre à 11 heures juste avant le repas des anciens.

- **Téléthon 2009**

« Quel est le nombre de fleurs plantées lors du fleurissement du Bourg en Mai dernier » est le thème du jeu organisé par les équipes municipales chargées de passer dans tous les foyers en échange d'un don. La manifestation est prévue le **Samedi 5 décembre à 14 Heures** afin d'accueillir les cyclotouristes faisant un arrêt dans notre Commune pour récolter les dons.

- **Illuminations de fin d'année**

Pas de manifestation prévue pour cette année

- **Elections Régionales 2010**

Elles auront lieu les 14 et 21 Mars 2010

- **Bulletin Municipal**

Les articles et photos seront les bienvenus pour préparer ce bulletin – Edition 2009 –

- **Contrôle des points d'eau publics par le SDIS**

Toutes les bouches d'incendie sont à repeindre entièrement

- **Panneaux de limitation de vitesse**

Un devis a été demandé à Saône-et-Loire Signalisation afin d'installer 2 panneaux de limitation de vitesse à 50 (avec rappel) sur la R.D. 191 à l'entrée et à la sortie de l'agglomération. Le coût s'élève à 240 € H.T. pour un panneau. Suite à l'accord du Conseil, la commande en sera faite.

- **Réforme des Collectivités territoriales**

Monsieur le Maire expose succinctement aux membres du Conseil les projets de loi relatifs à la réforme des Collectivités Territoriales.

- **Inauguration de la salle polyvalente**

Elle sera fixée en Mai ou Juin 2010

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
L'ordre du jour étant épuisé,
Monsieur le Maire lève la séance à Vingt deux Heures quinze*

Fait à Versaugues le 29 octobre 2009

Le maire,

Gilles FARNIER